

Conseil National de l'O.R.L.

Paris, le 16 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un plan pour les Sourds et les Malentendants sans les ORL !



Le CNORL se félicite de la prise de conscience, par notre gouvernement, de l'importance du handicap constitué par la surdité dans la vie quotidienne. Quelque soit l'âge, la surdité, non compensée, amène à l'exclusion. Seule une prise en charge : médicale, psychologique, financière et sociale va permettre une compensation efficace.

Le CNORL rappelle la place de l'ORL dans le dépistage et la prise en charge de la surdité. A tout âge, un dépistage précoce et précis de la déficience auditive va permettre, dans la plupart des cas, une correction permettant de réduire l'importance du handicap. La conséquence sociale en sera moindre. L'expertise des ORL est le point central de toute la prise en charge.



Le CNORL s'étonne que les ORL n'apparaissent pas comme un élément moteur dans ce projet. Dans le cadre du parcours de soin, il est important de coordonner les rôles de chacun. Les médecins généralistes, les pédiatres, les ORL, les audioprothésistes, les orthophonistes, les assistantes sociales ainsi que les financeurs (sécurité sociale, mutuelles) et les services sociaux (Maison du Handicap) doivent, en concertation avec les Associations de patients, s'inscrire dans une politique de prise en charge médico-sociale et humaniste.

Le CNORL demande que les ORL soient activement impliqués dans ce plan 2010-2012 en direction des personnes sourdes et malentendantes.



Pr. Noël GARABEDIAN

Président du Collège Français
d'ORL et de Chirurgie Cervico-
Faciale

Pr Frédéric CHABOLLE

Secrétaire Général de la Société
Française d'ORL et de Chirurgie
Cervico-Faciale

Dr. Benoît FEGER

Président du Syndicat National des
Médecins Spécialisés en O.R.L. et
Chirurgie Cervico-Faciale